



MINISTRE DES MINES

Le Ministre

**ARRETE MINISTERIEL N° 0399/CAB.MIN/MINES/01/2012 PORTANT
NOMINATION DES ANIMATEURS DE LA COORDINATION NATIONALE
ET DU SECRETARIAT EXECUTIF NATIONAL
DE LA CELLULE MINISTERIELLE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA
AU SEIN DU MINISTERE DES MINES**

Vu la Constitution, spécialement son article 93 ;

Vu la Loi n° 004-2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux Associations Sans But Lucratif et aux Etablissements d'utilité publique, spécialement ses articles 5, 31 et 36 ;

Vu le Décret n° 04-029 du 17 mars 2004 portant création et organisation du Programme National Multisectoriel de Lutte contre le VIH/SIDA, « PNMLS » en sigle ;

Vu l'Ordonnance n° 08/73 du 24 décembre 2008 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n°08/074 du 24 décembre 2008 fixant les attributions des Ministères ;

Vu l'Ordonnance n° 11/063 du 11 septembre 2011 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, Ministres et Vice-ministres ;

Vu l'Arrêté Ministériel n° 00241/CAB.MIN/MINES/01/2012 du 03 février 2012 portant création, organisation et fonctionnement au sein du Ministère des Mines, d'une Cellule de lutte contre le VIH/SIDA et les infections sexuellement transmissibles, spécialement ses articles 4 et 7 ;

Considérant la nécessité de procéder à la nomination des membres de la Coordination Nationale et du Secrétariat Exécutif National de ladite Cellule ;



Vu l'urgence ;

ARRETE :

Article 1^{er} :

Sont nommés animateurs de la Coordination Nationale du Comité Exécutif National :

1. M. Pascal MUHINDO SONGE LUYEYE : Coordonnateur (Administration des Mines)
2. M. Dona KAMPATA Mbwelele : Coordonnateur Adjoint (CTCPM)

Article 2 :

Sont nommé animateurs du Secrétariat Exécutif National du Comité Exécutif National :

1. Mme Viviane BINTU NYEMBO : Secrétaire Exécutif chargé de la communication et sensibilisation (CTCPM)
2. M. Albert FUNDI MUKATA : Secrétaire Exécutif chargé de l'Administration et Finances (Administration des Mines)
3. M. Arsène Didier MUSIRIPU KINKWA : Secrétaire Exécutif chargé du suivi psycho-social et médical (CEEC)
4. Mme MALOMBO NDEBO : Secrétaire Exécutif chargé des associations professionnelles (SAESSCAM)
5. Mme MAPATANO LENA : Secrétaire Exécutif chargé de la formation (CTCPM)
6. M. Salomon SOSSI MAYINGWE : Secrétaire Exécutif chargé du suivi et de l'évaluation de l'exécution du plan d'actions (CAMI)



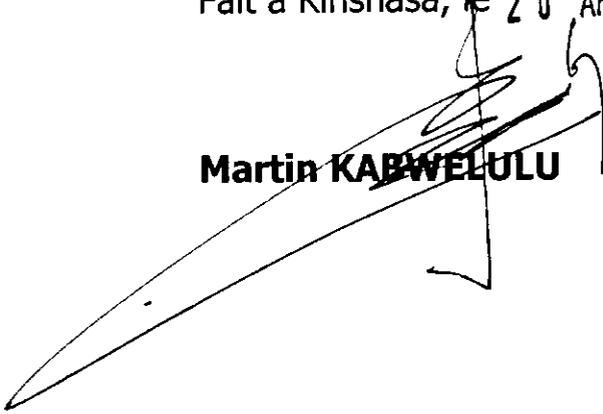
Article 3 :

Conformément à l'article 8 de l'Arrêté Ministériel n° 0024/CAB.MIN/MINES/01/2012 susvisé, les animateurs du Secrétariat Technique du Comité Exécutif National sont nommés et, le cas échéant, relevés de leurs fonctions par le Coordonnateur du Comité Exécutif National.

Article 4 :

Le Secrétaire Général des Mines est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 20 APR 2012


Martin KABWELULU

AMPLIATIONS :

- Cabinet du Président de la République : (1)
- Cabinet du Premier Ministre : (1)
- Cabinet du Ministre des Mines : (2)
- Cabinet du Ministre de la Santé : (1)
- Secrétariat Général des Mines : (1)
- Cadastre Minier : (1)
- C.T.C.P.M. : (1)
- SAESSCAM : (1)

8